Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! — NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION:
1303, 6ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2[illegible]

ABONNEMENT:

Un an,	Canada	[illegible]
" "	Etats-Unis	[illegible]
" "	Europe	[illegible]

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur

J.-E. MORRIER, Administrateur

17ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 9 novembre 1927 — No. 15

La vraie solution du problème national

M. Dupire semble très enchanté de son voyage à travers nos plaines. Il n'a pas voyagé en dilettante, mais en homme qui voulait se renseigner et voir de ses yeux. Voici en quels termes il transcrit ses impressions de voyage:

"Quel changement! Tous les Anglais cultivés s'excusent aujourd'hui de ne pas savoir le français et en disent leurs regrets qui paraissent d'autant plus sincères que la plupart ont le soin de vous faire savoir que leurs enfants apprennent le français, qu'ils ne connaissent pas, dans ce pays bilingue, l'humiliation paternelle, la conscience de se sentir complètement isolés d'une partie importante et très intéressante de la population. Dans les universités, le français est à l'honneur. On y rencontre un bon nombre d'Anglo-Canadiens qui le parlent avec une correction qui est toute à l'éloge de leur bonne volonté; certains le parlent avec une élégance si parfaite qu'on aurait peine à croire qu'ils sont nés dans l'Ontario et qu'ils ont été éduqués dans les universités anglaises. C'est le cas notamment de M. le professeur Osborne qui réussit à traduire en français et sans trop de [illegible] l'humour anglais dont son esprit pétille. La veille de notre départ de Winnipeg, comme je l'ai dit dans une brève dépêche, on a offert un dîner intime à M. Bourassa auquel assistaient une cinquantaine de convives, tous ses amis ou ses admirateurs. Ceux qui ont parlé ce soir-là, qu'ils fussent Anglais, Irlandais, Islandais, Allemands, Ecossais, ont parlé en français. Le président, notre excellent ami, M. Placide Bertrand, aurait voulu que l'on parlât en anglais. Il ne trouva personne pour y consentir et comme il disait, pour sauvegarder le principe du bilinguisme et faire entendre un discours anglais il aurait fallu qu'il s'adressât à un Canadien français."

Ces paroles sont de nature à donner un nouveau courage aux compatriotes qui luttent avec énergie pour sauvegarder les droits de la race. Leurs efforts n'ont donc point été stériles. Non seulement ils ont préservé la race française de toute assimilation, mais encore ils ont fait tomber des préjugés en dissipant l'ignorance. Le progrès n'est pas tellement considérable qu'il faille cesser de veiller. Non, cependant, à l'heure présente, un travail profond s'élabore dans l'âme nationale en train de naître.

LE PROBLEME D'UN PAYS DISTINCT.

Le problème d'un pays distinct se dresse en face des esprits. Sommes-nous américains et fusionnés en un seul élément? Tout dépend de l'orientation. Si l'on persévère à méconnaître les droits des minorités, si l'on entrave le développement naturel de chaque groupe, si l'on s'inspire de la littérature et du train de vie de nos voisins, le danger est grand d'une infiltration funeste.

Heureusement, un mouvement se dessine en sens contraire. On commence, bien qu'un peu tard, à réaliser la gravité de la situation actuelle de notre existence. Si nous voulons former un pays distinct, il est grand temps de mettre les freins à l'évolution précipitée vers l'américanisme.

Ceux qui veulent conserver au Canada son caractère spécifique, se tournent vers l'élément français. Ils commencent de réaliser l'aide puissante contre la dégringolade qui se généralise, d'une telle fierté, d'un caractère si fortement trempé et si bien tranché, d'un attachement si inébranlable au sol canadien, d'une vie si forte et d'un amour si profond de la langue française.

Sans doute que l'élément français est un antidote contre le mal qui menace le Canada. Mais pour qu'il agisse et produise toute la somme d'énergies rédemptrices dont il est porteur, il lui faut une pleine liberté. Il est requis que ses traditions, ses coutumes, son caractère ethnique ne souffrent aucune flétrissure et que sa religion, source de fierté, de fidélité, de courage et de vie, ne soit point vilipendée. Alors et alors seulement l'élément français travaillera efficacement à façonner une âme distincte: l'âme canadienne.

Dans ce travail de construction nationale, utilisons toutes les énergies latentes de notre pays, autrement notre action serait toujours entravée. Toutes les races, qui ont pris naissance sur notre sol où y ont planté leurs tentes, sont des puissances précieuses et nécessaires.

DANS L'OBTENTION DES DROITS NATURELS.

Ces races réclament à juste titre l'obtention de leurs droits naturels et la liberté de grandir selon les vertus et les traditions de leur pays. Leur physionomie, leur langue, ils ne désirent rien moins que de les conserver.

N'allons point effacer ce caractère propre au Canada. Accordons à chacun de nos compatriotes le droit de développer chez lui les qualités de sa race. La justice le requiert et la paix l'exige. Or la paix c'est l'harmonie fondée sur le respect mutuel, sur l'amitié. Que l'idéal d'une patrie commune unifie les cœurs. Nous sommes tous compatriotes. Cessons de nous méconnaître, et parlant de nous combattre. Travaillons différemment à la vie d'une même patrie. Vouloir bâtir sur l'intolérance et résoudre le problème de l'heure présente à la faible lumière d'une caste ou d'un parti, est peine perdue, travail sans fruit. Une race n'aimera jamais un pays où elle est persécutée sans relâche. Au contraire, elle sera prête à verser son sang pour le lopin de terre qui lui aura permis de vivre en liberté.

Quelle force pour le Canada, si jamais le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest viennent à fraterniser dans un respect mutuel et une concession réciproque. Nous ne saurions trop louer les [illegible] qui préparent ce rajustement. M. Henri Bourassa y aura contribué puissamment en semant dans nos villes et nos campagnes de l'Ouest les principes du droit naturel dont semblent vouloir s'inspirer les Canadian Clubs, les Native Sons of Canada, l'honorable M. Ferguson, les universités et tous les esprits clairvoyants.

S. E. Mgr Cassulo milite en faveur de ce nouvel esprit: esprit de liberté et de fraternité. Il ne désire qu'une chose, c'est de voir la justice s'épanouir au sein de la charité. Il exhorte à chacun de garder ses traditions, sa langue, et sa vie propre. Il prêche le respect de l'autorité civile et politique, l'harmonie entre les races, la paix entre les âmes. "J'éprouve pour chacune d'elle la plus tendre affection: avec les Canadiens-Français, j'ai le sentiment d'être l'un d'eux; avec les Irlandais, je suis de leur nationalité; j'entre chez les Allemands, chez les Polonais, chez les Galiciens, je me sens Allemand, Polonais, Galicien. Au-dessus du sang qui coule dans nos veines, il y a la vie divine qui coule en nos âmes." Mgr Cassulo est Canadien-Français, Allemand, Polonais, Irlandais, Galicien, en ce qu'il reconnaît leurs droits, reconnaît leurs traditions et leurs coutumes et les considère tous comme les enfants d'une même famille, la grande famille du Canada. Sa politique large et claire repose dans le droit divin dont le droit naturel n'est que l'expression sensible dans l'âme des individus et des sociétés. En elle seule réside la vraie solution du problème national et la vie de l'esprit canadien.

J. VALOIS, O.M.I.

Le port de Montréal d'où sont expédiés chaque année des millions de boisseaux de blé de l'Ouest. C'est le port du monde qui en expédie le plus. (Photo Canadian National)

Hommage de l'A. C. F. C. à Son Excellence le Délégué Apostolique

Notre dévoué Président général, Monsieur Raymond Denis, se trouvant à Régina lors de la visite de Monseigneur Cassulo, Délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, en profita pour offrir au représentant du Pape l'hommage des Franco-canadiens de la Saskatchewan.

Ceux-ci liront avec intérêt l'adresse que M. Denis présenta à Son Excellence sur le quai de la gare, à l'arrivée du train.

A Son Excellence, Monseigneur Cassulo,
Délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve.

Excellence,

Au nom de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan qui représente les 45,000 Franco-Canadiens de cette province, j'ai l'insigne honneur d'offrir à votre Excellence l'expression de notre profond attachement au Souverain Pontife et à la personne de son digne représentant au Canada.

Nous avons la ferme conviction, Excellence, de travailler à la gloire de l'Eglise catholique en maintenant, dans notre groupe les meilleures traditions de la race française, et en cultivant l'amour d'une langue qui fut celle des découvreurs du pays, celle des missionnaires qui répandirent partout l'Evangile du Christ dans des temps héroïques.

C'est cette langue, ce sont ces traditions, Excellence, qui ont conservé la foi vivace des Canadiens-français, qui en ont fait un peuple religieux, soumis à l'Eglise et dont les vocations sont si nombreuses que l'on trouve de nos missionnaires, de nos religieuses dans presque tous les pays d'apostolat.

Et c'est parce que nous voulons de toutes nos forces demeurer un peuple moral, respectueux de l'ordre social, et profondément attaché à l'Eglise catholique et au Saint Siège, que nous nous efforçons de conserver dans toute leur intégrité cette langue et ces traditions qui ont fait notre force dans le passé, et qui seront notre sauvegarde dans l'avenir.

C'est pour atteindre ce but, Excellence, que nous vous demandons respectueusement une bénédiction toute spéciale pour notre association, pour ses membres, pour ses œuvres, pour ses institutions.

Nous prions votre Excellence de bien vouloir agréer l'expression de nos hommages filiaux et nos meilleurs vœux de santé et de bonheur durant votre séjour dans notre beau et grand pays.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN.

Par RAYMOND DENIS,
Président général.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La santé de S. G. Mgr Mathieu s'améliore

On apprendra avec des sentiments de vive reconnaissance que la condition de santé de Sa Grandeur Monseigneur Mathieu se fait plus satisfaisante au dire de son médecin. Il est maintenant plus aisé au vénéré archevêque de recevoir chaque matin la sainte communion en sa chambre d'hôpital, et même il lui est possible de se livrer à quelques moments de lecture. Le résultat étonnant témoigne du dévouement des révérendes Sœurs Grises et du médecin de Sa Grandeur, sans doute, mais il est dû principalement à la prière ardente qui se continue avec ferveur dans tout le pays. Sa Grandeur, durant ces quatre mois de maladie pénible, a été surtout homme de prière: son chapelet ne le quitte pas et souvent il le déroule avec la plus grande piété tout en fixant les yeux sur un tableau de valeur représentant l'Assomption de la Ste Vierge qui fut si souvent l'objet de ses prédications appréciées.

Notre distingué malade célébrait samedi dernier le vingtième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Le Patriote est heureux de joindre les hommages les plus respectueux et les plus sincères de ses lecteurs à ceux de la population entière, pour redire au distingué malade le vœu de toutes les âmes: "Ad multos et faustissimos annos."

Les Activités de l'A.C.J.C.

UN PENIBLE ACCIDENT

Nous apprenions ces jours derniers que le Révérend Père R. Paillard, P.M.I., curé de Saint-Hubert, et chef du [illegible] de l'A.C.J.C., était transporté d'urgence à l'hôpital de Régina. Le Révérend Père, dans une chute faite près de son presbytère, s'est infligé deux graves blessures qui nécessiteront un repos de quelques mois. Nous sympathisons de tout cœur avec tous les Franco-Canadiens aux souffrances d'un collaborateur dévoué et infatigable, et nous formons des vœux pour sa prompte convalescence.

RÉPONSES A L'APPEL DU TRÉSORIER

Nous nous attendions d'un devoir bien agréable en remerciant les Cercles paroissiaux dont les noms suivent, de l'empressement qu'ils ont apporté à répondre à l'appel [illegible] de notre trésorier-général. Nous sommes persuadés que les retardataires se feront un honneur de se mettre en règle au cours du présent mois, évitant ainsi à notre trésorier, déjà surchargé d'occupations, la nécessité d'une deuxième circulaire. Les contributions reçues sont les suivantes:

M. Paul Gingras, Régina	3.00
Cercle de St-Louis-[illegible]	[illegible]
Cercle de St-Victor	100.00
Cercle de Willow-Bunch	200.00

SUJETS D'ETUDE POUR NOVEMBRE.

Durant les mois de mai, juin et juillet, nous suggérions quelques sujets d'étude à nos cercles paroissiaux, mais comme les réunions sont plutôt rares à cette époque de l'année, bien peu de Cercles s'y sont intéressés à en juger par les échos parvenus au Secrétariat. Nous y revenons aujourd'hui dans l'espoir qu'à la saison plus propice aux fréquentes réunions, nos membres s'y intéresseront plus d'attention et les discuteront pour le plus grand bien de nos groupes.

PROGRAMME

[illegible] Piété — Etude — Action.

Prière — Parler — Agir et veiller

1.—Qu'avons-nous fait pour promouvoir la vie surnaturelle dans la paroisse au cours de l'année?

2.—Que pouvons-nous faire pour rendre la vie catholique plus intense?

3.—Que ferons-nous? Objectif concret, précis, réalisable. Moyens à prendre pour y parvenir.

Suggestions:

Messe à faire célébrer chaque mois. Prière en famille. Récollections, retraites fermées, pèlerinages, etc. S'engager à donner le bon exemple. Communion générale à les vendredis du mois et aux fêtes de l'Eglise. Retraites fermées et spécialement. La part de Dieu et la part du pauvre. La part des œuvres catholiques et nationales. Lecture de l'Evangile, Vie des Saints, etc. Aide aux missions. Propagation de la foi. Ce que nous avons retenu des sermons du mois.

La Conférence interprovinciale

Ottawa. — La conférence interprovinciale, réunissant lundi à Ottawa, sera l'un des grands événements politiques de l'année. Les réunions auront lieu à huis-clos et les principales questions à l'étude seront les amendements à la constitution; les pouvoirs hydrauliques; le retour des ressources naturelles; les subsides aux provinces; la question du vieil âge, et la loi des assurances. L'imposition d'une taxe sur les maisons de commerce au détail [illegible] a été aussi étudiée à la demande de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada.

Les Franco-canadiens d'Ontario auront leur école normal[e]

Le premier ministre Ferguson en annonce officiellement la fondation — Même statut que les autres écoles normales de la province — Cours spéciaux sur les méthodes d'enseigner l'Anglais aux enfants Canadiens-français — L'école actuellement reconnue existait depuis 1923.

DECLARATIONS DE M. FERGUSON

TORONTO.—L'honorable Howard Ferguson, premier ministre d'Ontario et ministre de l'Instruction publique, a annoncé qu'on venait d'intervenir entre le gouvernement et les autorités de l'Université d'Ottawa, en vertu duquel le gouvernement de la province fonde une école à l'Université.

Cette nouvelle école normale accordera des certificats de première et de deuxième classes, reconnus dans les écoles fréquentées par les petits Canadiens-français, et dans lesquelles le français est autorisé comme matière du programme d'après les recommandations du rapport de la Commission d'enquête.

Le degré de compétence qu'on exigera pour l'admission à cette école normale sera le même que celui des autres écoles normales. Les cours qui s'y donneront seront les mêmes que pour les écoles normales déjà existantes. On y donnera en plus, des cours spéciaux sur les meilleures méthodes à enseigner l'anglais aux enfants canadiens-français. Les examens seront ceux prescrits par le ministère de l'Instruction publique. La nomination du personnel enseignant et des inspecteurs de cette école, sera comme pour les autres écoles normales sous le contrôle du ministère.

Le premier ministre Ferguson en annonçant officiellement l'ouverture de cette école a dit: "Le rapport de la commission d'enquête des écoles bilingues faisait certaines recommandations relatives au niveau de l'enseignement dans ces écoles. Il recommandait aussi entre autres choses importantes, une meilleure formation des instituteurs ou institutrices appelés à enseigner dans les écoles fréquentées par les enfants de langue française. On conviendra facilement, je l'espère, que l'enseignement de l'anglais à ces enfants doit se faire dans les meilleures conditions possibles. L'enseignement en général dans les écoles bilingues doit être amélioré. Cela exige une école normale spéciale."

C'est ce qui vient d'être fait. De fait cette école existe depuis 1923. Elle a formé déjà un bon nombre d'instituteurs qui lui ont fait honneur. Elle a actuellement 28 élèves dont plusieurs religieuses. La reconnaissance de cette école par le ministère de l'Instruction publique la met au nombre des autres écoles normales de la province.

Le chemin de fer de la Baie

Le Pas. — Les travaux sur la ligne de la Baie d'Hudson avancent rapidement. Déjà 356 milles de chemin sont en exploitation et permettent aux voyageurs de faire au [illegible] que au [illegible] le [illegible].

Des 450 milles qui restent encore à construire pour se rendre à Churchill, on espère les mettre en état [illegible] d'ici l'année prochaine.

Le gouvernement accorde le contrat

POUR LE PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

Ottawa. — Sur la recommandation de M. Dunning, ministre des chemins de fer et des canaux, le gouvernement a accordé à la compagnie Stewart and Cameron, Ltd., de Winnipeg le contrat pour le prolongement du chemin de fer de la Baie d'Hudson jusqu'à Fort Churchill, le nouveau terminus qui a été choisi.

Des soumissions avaient été demandées et le ministère en avait reçu [illegible]. Celle de la compagnie Stewart and Cameron était la plus basse.

Notre dette nationale diminue

Ottawa. — Durant les sept derniers mois de l'année fiscale se terminant le 31 octobre, notre dette nationale a été réduite de [illegible] dollars par des revenus dépassant de 28 millions ceux de l'époque correspondante de l'année dernière.

Election dans Kamouraska et Portneuf

Québec. — Les deux candidats ministériels ont été battus dans les comtés de Kamouraska et Portneuf par des libéraux indépendants. Dans Kamouraska, M. Pinéliau [illegible] a battu M. Marque par 279 voix, et dans Portneuf, le Dr Gauthier a obtenu une majorité de 2,338 voix.

La situation en Roumanie

Belgrade. — On apprend de diverses sources non officielles, que la frontière roumaine est étroitement gardée et que la censure sur les nouvelles est des plus sévères, que la situation est critique à Bucarest. Les soldats et les policiers montent la garde autour des édifices publics, des ministères, et des gares de chemin de fer. On disperse immédiatement tout groupe de personnes de plus de quatre dans les rues.

Le gouvernement a donné ordre aux troupes des garnisons de rentrer à Bucarest et elles sont présentement postées à tous les endroits importants de la capitale roumaine.

Déclaration de Bratiano

Londres. — Le premier ministre Bratiano a répondu au "Daily Mail" que tout est calme en Roumanie. Il ajoute que le gouvernement roumain avait appris par des télégrammes [illegible] que le prince Carol, à l'étranger. Bratiano ajoute qu'à la suite de la découverte de documents compromettants [illegible] en la possession de l'ancien secrétaire des finances, Manoilescu, on a dû forcément mettre ce dernier sous arrêt.

"Nous nous proposons de publier ces documents, ajoute le premier ministre roumain". Le prince Carol a renoncé au trône [illegible] en 1918, en 1919 et en 1925. C'est à cause de cette abdication volontaire que le roi Ferdinand et le parlement roumain ont rédigé l'acte de janvier 1926 qui reste la base de la constitution roumaine. L'opinion publique roumaine regarde l'affaire Manoilescu comme un simple incident.

Canal se ferme en Bretagne

Saint-Malo, France. — Le canal [illegible] actuellement une [illegible] le plus beau d'été. Seuls les [illegible] en [illegible].

D'après ces mêmes personnes, [illegible] a quitté Neuilly hospital et décidé d'entreprendre de montrer sur le tour de son pays. Neuilly était frappé à la poitrine des [illegible] les Irlands de nouvelles.

Transformation du passeport en France

France.

Paris. — Jusqu'à présent, les passeports étaient établis sur des feuilles de papier de grand format, que l'on devait replier plusieurs fois quand on voulait les placer dans une poche ou dans un portefeuille. Lorsque de nombreux visas devaient être apposés, ou que une prorogation était nécessaire, on ajoutait des "rallonges" supplémentaires, une transformation [illegible] les passeports en cahiers de dimensions [illegible].

M. Briand, directeur de la Sûreté générale, vient d'arrêter un nouveau modèle de passeport qui donnera satisfaction à tous les usagers.

Il sera délivré, à partir du 1er janvier 1928, sous forme d'un carnet de 16 pages, facilement maniable et de dimensions réduites. Le prix des passeports délivrés en France sera de 5 francs, tous frais compris. Chaque visa, fait en France, pour un Français, donnera lieu à la perception d'un droit de 2 fr. 50. Pour le visa d'un passeport étranger, on percevra un droit principal de 10 francs-or pour aller et le retour et de 5 francs-or s'il n'est valable que pour la sortie.

La prorogation faite chaque année pendant une période maximum de 4 ans, donnera lieu à la perception d'un droit de 20 francs. Quand aux passeports et visas seront encore par le passé délivrés gratuitement aux indigents.

Attentat criminel contre le président de la Grèce

Athènes. — Le président de la République hellénique porte aujourd'hui sur le front la marque d'une balle tirée par un garçon de table sans emploi qui voulait l'assassiner et que la police a arrêté à grand'peine des griffes de la foule. Kountouriotis a déclaré qu'il en avait agi ainsi parce que le gouvernement s'était refusé à lui venir en aide.

EVANGILE

CH. I. — *Jour des Rameaux.*

I. — *A Bethphagé*

(S. Mt., XXI, 1-3, 6-7; S. M., XI, 1-7; S. L., XIX, 29-35.)

Le lendemain du Sabbat, Jésus se rendit à Jérusalem. Comme il approchait de Bethphagé, non loin de Béthanie, sur le mont des Oliviers, il envoya deux de ses disciples:

"Allez à ce village, qui est devant vous, leur dit-il. En y entrant, vous trouverez une ânesse, attachée avec son ânon, sur lequel personne encore ne s'est assis. Détachez-les et amenez-les-moi. Et si quelqu'un vous demande: "Que faites-vous là? pourquoi les détachez-vous?" vous répondrez: "Le Seigneur en a besoin." Et aussitôt on vous permettra de les emmener."

Les apôtres partirent et firent ce que Jésus leur avait ordonné. Ils trouvèrent les animaux, attachés dehors, à la porte, entre deux chemins, et les détachent.

"Que faites-vous?" leur dirent les maîtres qui étaient là, et pourquoi détachez-vous cet ânon?"

"—Le Seigneur en a besoin", répondirent-ils.

On les laissa faire. Ils amenèrent à Jésus l'ânesse et son petit, puis étendant leurs manteaux sur l'ânon, ils y firent asseoir le Seigneur.

Pour le mois des morts

Apparition. —

Le vénérable Stanislas de Kostka, dominicain polonais, vit apparaître une âme du purgatoire toute enveloppée de flammes [illegible] et poussant des cris lamentables. La violence du feu qui la tourmentait était telle, que le bon serviteur de Dieu ne put s'empêcher de lui demander quelque comparaison qui put lui en faire connaître la force. [illegible]

(M. J. S. Benoit de S. aîné)

Indulgences apostoliques

On appelle Indulgences Apostoliques, les indulgences attachées par Notre Saint-Père le Pape (ou un prêtre ayant le pouvoir) à tous les objets pieux qu'il bénit lui-même: croix, couronnes, rosaires, chapelets, médailles, statuettes, etc.

1o. Pour gagner ces indulgences, les fidèles doivent porter sur eux un des objets, ou du moins le conserver dans un endroit décent de leur maison, et faire devant cet objet les prières prescrites. Généralement trois Pater, Ave et Gloria Patri, récités aux intentions du Souverain Pontife, suffisent quand une prière est requise.

2o. Tous ceux qui récitent au moins un chapelet par semaine; tous ceux qui ont l'habitude d'enseigner la doctrine chrétienne, le catéchisme, ou de visiter les malades, ou de secourir les pauvres, ou d'assister à la messe, peuvent aux conditions ordinaires — confession, communion, prière pour le Souverain-Pontife, gagner une INDULGENCE PLENIERE aux fêtes suivantes: Noël, Epiphanie, [illegible] Ascension, Pentecôte, [illegible] St Sacrement, Immaculée-Conception, Purification, Annonciation, Assomption, Nativité de la Très Ste Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Joseph, la Toussaint, et aux fêtes de tous les apôtres.

3o. Enfin, à l'article de la mort, il y a l'Indulgence de la Bonne Mort, indulgence plénière que tout quiconque possède un de ces objets, en faisant à Dieu le sacrifice de sa vie, et en invoquant de cœur, s'il ne le peut de bouche, le saint nom de Jésus [illegible]

Voilà les indulgences principales. En pratique, il est mieux [illegible]

De plus, il faut l'état de grâce et l'accomplissement fidèle des œuvres prescrites pour le gain de chaque indulgence.

[illegible]

N. B. — Les objets bénits perdent les indulgences en changeant de propriétaire. [illegible]

Une monstruosité

[illegible]

... "Le Temps", Paris.

Tout est écrit, donc, si je dois être damné, je serai damné

—Tout est écrit, donc si je dois être [illegible], je serai [illegible] [illegible] — Tout est écrit, donc, si je dois manger [illegible]

Hein! je vois que vous n'avez pas réfléchi en posant votre objection; réfléchissez!



Vers la terre de Baffin

(SUITE)

A travers les glaces.—Premier contact avec la terre de Baffin. Nouveaux Plans.

A bord du Nascopie.

Le lendemain, samedi, 23 juillet, tandis que l'on déchargeait encore les marchandises du poste, nous descendons à terre faire une petite promenade, de vos heures de prendre ce premier contact avec la terre de Baffin, cette île où va être fondée la mission du Sacré-Cœur [illegible]

[illegible]

Dimanche, 24 juillet, vers neuf heures et demie, nous quittons Lake Harbour. [illegible]

[illegible]

CAP SMITH — HARRISON

[illegible]

LE DOIGT DU BON DIEU

[illegible]

UN MARIAGE ESQUIMAU A BORD

[illegible]

CONCLUSION

A l'horizon déjà se dessinent les côtes; la terre nous apparaît. C'est le Chesterfield. Nous ne parlerons pas non plus cette année vers la terre de Baffin. Dieu l'a voulu ainsi. Nous les porterons ailleurs... Mais dans quelques mois, dans un an, le grand voyage continuera, et ce sera là que le bon Dieu fera faire connaître son amour par son Sacré-Cœur.

Adieu et priez pour nous.

Armand CLABAUT, O.M.I.

(La suite à l'an prochain)

Echo de la visite de Son Excellence le Délégué

A Winnipeg et St-Boniface

Winnipeg.— De grandes fêtes ont marqué la visite de Son Excellence Mgr Andrea Cassulo délégué apostolique, à Winnipeg et à Saint-Boniface. Une foule considérable s'était rendue, samedi, le 29 octobre, à la gare Union, pour saluer l'arrivée dans cette ville du représentant de S. S. Pie XI. Son Excellence a été accueillie par une longue acclamation lorsqu'elle a traversé la rotonde, en compagnie de S. G. Mgr Sinnott. Parmi ceux qui étaient venus au-devant de l'éminent visiteur, outre de nombreux membres du clergé, on remarquait le maire Webb, les échevins MacLean et Barry et M. Ernest Gagnon, greffier de l'hôtel de ville de Saint-Boniface. Un groupe d'officiers des deux conseils des Chevaliers de Colomb faisaient aussi partie du cortège. Deux cents automobiles décorés de drapeaux, ont escorté Son Excellence à l'archevêché de Winnipeg.

A la cathédrale Sainte-Marie

Dimanche matin, à la cathédrale Sainte-Marie, Mgr Cassulo a officié à la messe pontificale. Il était entouré de Mgr Sinnott, Mgr J.-J. Blair, Mgr A.-A. Cherrier et Mgr Beccaretti, secrétaire de la délégation apostolique à Ottawa. Mgr Morton, curé de la cathédrale, a présenté à Son Excellence les hommages des paroissiens. [illegible] que si la cathédrale était dix fois plus grande, elle déborderait encore de fidèles.

A Saint-Boniface

La fête à St-Boniface a dépassé les prévisions les plus optimistes. Les enfants de toutes les institutions étaient rangés sur le pont. Leur cortège [illegible] commence sur la rue Water, traverse l'imposant pont Provencher, continue jusqu'à l'archevêché, où il est repris et terminé par la foule qui a envahi les parterres. D'un côté les garçons, ceux de l'Académie Provencher que conduisent les Frères, ceux de la Maison-Chapelle, facilement reconnaissables à la gravité presque religieuse de leur tenue; ceux du Collège qui crieront tout à l'heure si généreusement: "Vive le Pape!" De l'autre côté ce sont les jeunes demoiselles; d'abord celles de l'Académie Saint-Joseph, dont la théorie colorée couvre le pont tout entier; elles sont elles aussi accompagnées de leurs maîtresses. Enfin les orphelins et le costume historique des Sœurs de la Charité.

Cortège imposant.

Voici que le cortège et Son Excellence débouchent au bout du pont. Deux policiers, montés sur leurs motocyclettes, ouvrent la marche, et le chef de police, dans une belle limousine, les suit immédiatement; puis dans un auto superbe ouvert— un vrai char triomphal—Son Excellence, qu'accompagne Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Le délégué, dans un geste large, bénit haut encore. Son visage est radieux et sur les figures enfantines qui l'acclament, la même joie lui répond. Le cortège passe. Mgr Jubinville et le secrétaire de Son Excellence suivent immédiatement, et plus de 200 machines les suivent.

Les enfants acclament le représentant du Pape.

L'auto s'engage maintenant sur l'avenue Taché et remonte vers l'archevêché. La foule est là, recueillie et émue; le pontife trace dans l'air de larges bénédictions.

Bientôt le cortège va se reformer. Les enfants se sont transportés devant la cathédrale. La croix précède la procession religieuse qui se déroule. Un long défilé d'enfants de chœur, un nombre imposant de prêtres, Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, Son Excellence. Ordre parfait, gravité, correction.

A la Cathédrale.

La cathédrale déborde. Dans la nef, pas une place de libre. [illegible] les colonnes romanes, des oriflammes variées et cet ornement incomparable, une foule immense. Le délégué prend place au trône de l'archevêque. Mgr Béliveau s'avance et lui exprime ses souhaits de bienvenue. Le titulaire du vieil évêché rappelle les gloires des prédécesseurs et leurs mérites [illegible] les souffrances physiques du fondateur, les tortures morales de son successeur, les œuvres gigantesques du dernier archevêque. Que la bénédiction de Son Excellence descende sur le peuple et le diocèse de Saint-Boniface. Que tous vivent dans l'harmonie et la charité mutuelle!

Puis s'avance l'hon. juge Prendergast. "Excellence, tout ce que vous verrez d'œuvres religieuses a eu son commencement ici. Nos cendres [illegible] rappeler aux Jésuites, Oblats, [illegible] Sœurs Grises, clergé français.

M. O'Neil.

C'est maintenant le tour de l'adresse anglaise. M. O'Neil se fait l'interprète de ses co-diocésains de langue anglaise et exprime à Son Excellence les sentiments de loyauté qui les animent.

Le délégué apostolique dit en français d'abord, sa joie de se trouver à Saint-Boniface, aux sources de la foi catholique en ce pays. Il rappelle les mérites des ouvriers de la première heure et dit les espérances que le Saint-Père fonde sur les catholiques du Manitoba.

Et c'est la bénédiction du Saint-Sacrement. La chorale de la cathédrale, grossie de celle du Collège exécute un superbe motet à Jésus-Hostie. Ensuite un délicieux morceau à la Sainte Vierge et enfin un "Tantum" en plain-chant. Le chant est superbe, exécuté avec ensemble et [illegible] religieux.

Après la bénédiction, le cortège se reforme. La foule, debout, attend la fin du défilé avant de sortir. Dehors, comme à l'arrivée de Son Excellence, les cloches sonnent joyeusement. Son Excellence est reconduite à l'archevêché où elle attend le souper.

Au Capitol

La soirée au théâtre Capitol a été un véritable triomphe pour le représentant du Pape. L'immense salle était bondée et un grand nombre de spectateurs se tenaient debout à l'arrière des sièges. Dès sept heures, il n'y avait plus aucune place libre et la police a eu quelque peine à contenir la foule que l'on ne pouvait plus recevoir. L'assistance s'est levée d'un seul mouvement à l'entrée de Son Excellence et lui a fait une longue ovation.

S. G. Mgr Sinnott, qui présidait la réception, a présenté à l'auguste visiteur une adresse dans laquelle il rappelait une déclaration faite par lui-même il y a onze ans, lorsqu'il avait pris possession de son siège, à savoir que le diocèse de Winnipeg ne manquerait jamais de loyauté au Souverain Pontife. [illegible] et toutes les œuvres de l'Église catholique dans le diocèse ont été édifiées sur ce roc [illegible].

L'adresse en anglais a été présentée par M. le juge Dysart et celle en français par l'hon. P.-A. Talbot.

Le maire Webb a souhaité la bienvenue au Délégué Apostolique au nom de la ville, disant que cette visite resterait l'un des plus beaux souvenirs de sa carrière de maire.

Mgr Cassulo.

Mgr Cassulo a parlé en anglais et en français disant la joie profonde qu'il éprouvait de la chaude réception qui lui était faite et combien le cœur du Souverain Pontife se réjouirait d'apprendre qu'elle est la dévotion des catholiques dans cette partie du monde. Il a fait allusion aux belles pages d'histoire religieuse qui se rattachent à Saint-Boniface, l'Église-mère de l'Ouest.

L'orchestre Hugo [illegible] a exécuté plusieurs morceaux. Le chœur de l'Académie Sainte-Marie a chanté une magnifique cantate de bienvenue; un groupe de fillettes de l'école Sainte-Marie a présenté fort gentiment une gerbe de roses et le chœur des clercs du Sacré-Cœur a donné un chant en français. [illegible] Son Excellence a vivement remercié les membres et a dit combien il s'intéressait aux catholiques ruthènes.

Mgr Cassulo a visité l'Académie Sainte-Marie, l'hôpital de la Miséricorde, l'établissement de la "Canadian Publishers", l'orphelinat St-Joseph, l'église du Sacré-Cœur et l'église du Saint-Rosaire, où on lui souhaita la bienvenue dans sa propre langue. Il a aussi visité le Bon Pasteur, la colonie allemande de [illegible] et le collège Saint-Paul. Le soir, il y a eu grand banquet du clergé à l'Académie Sainte-Marie et réception chez les Ruthènes.

Aux journaux.

Son Excellence le Délégué Apostolique, montrant sa paternelle sollicitude pour les œuvres de presse catholique, a visité l'établissement de la "Canadian Publishers", le "Northwest Review" et la Gazeta Katolicka". S. G. Mgr Sinnott, l'accompagnait, ainsi que Mgr Blair Mgr Beccaretti, les RR. PP. [illegible]

[illegible]

Lettre d'un Montagnais, oncle et gardien d'une des petites victimes de Beauval, au R. P. Pénard, O.M.I.

[illegible]

Fermons les yeux

[illegible]

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le premier évêque Japonais

Rome. — Sa Grandeur Mgr Januarius Hayasaka, le premier Japonais de l'histoire à être sacré évêque catholique, a reçu le 30 octobre des mains de Sa Sainteté le Pape Pie XI, à la basilique de Saint-Pierre, la mitre, la crosse, l'anneau et les autres insignes de son rang dans la hiérarchie catholique. [illegible]

La Banque de Montréal célèbre son 110ème anniversaire

[illegible]

Discours de l'hon. Gardiner à Grouse Mountain

[illegible]

Mort de Mgr Frieì

New-York. — [illegible]

Mort de Mgr J. C. Harty

Los Angeles, Calif. — Mgr J. C. Harty, archevêque [illegible]

Le Japon recevrait volontiers des représentants canadiens

Vancouver. — Le Japon recevrait volontiers des représentants du gouvernement canadien. [illegible]

L'hon. M. Bennett fêté à Calgary

Calgary, Alta. — L'hon. R. B. Bennett, chef du parti conservateur fédéral, [illegible]

Réduction de 20 à 30 pour cent

POUR LES SOLDATS DE RETOUR DU FRONT

[illegible]

Nelson est condamné à être pendu

Winnipeg. — [illegible]

Une page d'histoire nationale

Par Son Honneur le Juge Prud'homme

Souvenirs de Powassin.

Front large et dominant, l'œil scrutateur, le nez armé, le corps un peu trapu, mais robuste et de taille moyenne, tel était Powassin, le chef principal des Saulteux du lac des Bois.

Deux traits caractéristiques le distinguaient et lui donnaient un ascendant prépondérant sur toute sa tribu; sa chaude éloquence [illegible] de [illegible] et son attachement au culte païen de ses ancêtres.

Dans le pow-wow, il revêtait un costume de grand prêtre qui consistait surtout en une étole cousue sur la poitrine, recouverte de dessins de bêtes sauvages. Lorsque l'inspecteur du district venait payer à la tribu la somme fixée par le traité fait avec le gouvernement, Powassin portait toujours la parole.

Après quelques saluts, compliments d'usage, il rappelait certaines promesses verbales qu'il prétendait avoir été données lors du traité, et qui n'avaient pas reçu leur exécution. C'était le fond de sa thèse qu'il développait avec chaleur. [illegible], mordant, dans un style imagé, il décochait des traits parfois violents au sujet des traitements qu'on faisait subir aux siens. Il se plaignait de ce que les blancs ruinaient la pêche et la chasse et affamaient les premiers habitants du pays. Son réquisitoire ne durait jamais moins d'une heure. A certains moments il élevait le ton de la voix avec des accents émus en secouant la tête, au milieu des applaudissements de toute la bande qui l'acclamait.

Tout d'abord, il se montra peu favorable aux missionnaires catholiques. Il finit cependant par leur permettre de parler de religion aux Saulteux, lors de leur réunion annuelle, et par se montrer tolérant. Il résidait dans un canton [illegible] de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Cette maison n'était qu'à quelques pas à l'ouest de la ligne internationale. La rivière de l'Angle [illegible] s'est creusé pour se perdre bientôt dans des marais. C'est le seul endroit en Canada, où les Américains s'élancent ainsi vers le Nord, pour faire une entaille chez leur voisin.

Nos canots, au lieu de contourner la rive Sud de la rivière de l'Angle, ils [illegible] une pointe sur la branche Nord de cette rivière, audessus de l'endroit où la rivière se divise. Il s'ensuivit que les marchandises qui étaient transportées au magasin de la compagnie, devaient payer des droits de douane à l'agent des Américains, [illegible] les bateaux [illegible] dans les eaux américaines sur un parcours d'à peine un arpent, pour atteindre ce poste. C'est ce qu'on appelle n'être pas [illegible], mais bien gêné. Powassin nous permit de visiter sa maison. Ce grand chef couchait par terre sur des peaux de chevreuil et de caribou. Un poêle [illegible] et qui avait de l'âge, quelques [illegible], une table, et des boîtes en guise de chaises constituaient son mobilier. Une échelle conduisait au second étage.

"Cette échelle n'est pas sûre, dit-il. Il vaudrait mieux ne pas vous y risquer". Je savais pourtant qu'il y avait là une arrière-pensée qu'il ne tenait pas à nous révéler. Deux d'entre nous, profitant de l'absence de Powassin dans son jardin, se hissèrent au grenier. On aperçut là un peu épars, un tambour de fort en médecine, des manteaux, des plumes d'aigle, des hochets de toutes sortes et un coffret fermé et là, couvert de figures d'animaux sculptées en bois. Ce prétendu grand prêtre ne se souciait guère qu'on touchât à ces objets destinés au culte de l'idolâtrie et aurait préféré sans doute les dérober à la curiosité des profanes.

Le jardin de Powassin ne faisait envie à personne. Il n'en pouvait être autrement, car les orignaux dévoraient ses choux et ses fèves pendant qu'il faisait la pêche à l'Ile au Drapeau (Flag Island). C'est à ce dernier endroit que Monseigneur Langevin alla le chercher pour être notre guide au Fort St-Charles. Il avait conservé soigneusement la tradition de ses pères sur les forts établis par les premiers explorateurs français.

C'est grâce à ses renseignements confirmés par un autre chef octogénaire, Andasogizweinini que nous avons pu retrouver au fort St-Charles, les restes du P. Aulneau, S.J., de Jean-Baptiste de La Vérendrye, fils aîné du découvreur, et de leurs 19 compagnons, tous égorgés dans l'Ile au Massacre en juin 1736. Leurs restes avaient été transportés le même automne au fort St-Charles. Powassin consentit volontiers à nous accompagner, mais il fallut l'attendre tard dans la nuit avant de monter sur notre bateau. Entre temps le visitait le camp.

Quelques sauvages battaient de longues écorces de bouleau pour réparer ou construire leurs canots, d'autres sous un wigwam faisaient [illegible] des [illegible]. L'un des [illegible] battait une grosse caisse; un autre chantait d'un ton plaintif, les yeux hagards et [illegible] rendu à bout, qu'on n'entendait plus [illegible] de sa gorge qu'un son rauque qui écorchait les oreilles. Quelques-uns avaient tout perdu, canot, couverte et fusil et se contentaient d'implorer aux [illegible] qui venaient peut-être de les dépouiller de tout leur actif.

Au milieu du camp, une femme [illegible] bouillait, suspendue à une [illegible] perche soutenue par deux jambes. De temps à autre, un sauvage s'approchait de la marmite banale, [illegible] avec sa cuiller qui en [illegible] un petit bonheur dans le contenu. Il [illegible] par boire la partie liquide et attrapait ensuite de la main, une cuisse de canard ou de lièvre, un morceau quelconque d'esturgeon ou de doré et happait le tout avec grand appétit. [illegible] la marmite commune, [illegible] et qui contenait, le sera bien, un peu de tout ce qui se trouve dans les eaux ou court dans la forêt au lac des Bois. [illegible] enfin se [illegible] de vie sauvage.

Il était dix heures du soir quand Powassin fut prêt à monter en chaloupe pour nous suivre au bateau.

Le lendemain nous abordions à l'Ile au Massacre. Powassin refusa obstinément d'y mettre les pieds. D'après la tradition de sa tribu, il savait que cette île avait été autrefois couverte de sang. Il ajoutait qu'un manitou redoutable par sa force et ses instincts cruels et des génies malfaisants dévoraient toujours ceux qui avaient l'audace de s'arrêter sur ces rivages.

Bravant les préjugés de sa race, il avait, un soir, campé sur cette île mais, effrayé pendant la nuit par des hurlements épouvantables qui se répercutaient avec dans les îles voisines, il s'était hâté de s'enfuir. Suivant les instructions de Monseigneur Langevin, je rédigeai toutes les notes qu'il me donna sur ces endroits historiques. C'est grâce à ces renseignements donnés par Powassin, qu'on put retrouver en pleine forêt, dans une petite baie couverte de riz sauvage, comme au temps de la Vérendrye, le site du fort Saint-Charles.

Powassin n'aimait pas à se prodiguer en conversation. Il demandait à être sollicité; mais une fois le sujet ouvert, c'était un bon conteur. Il nous [illegible] de sa tribu et surtout après un bon dîner. Un soir qu'il était bien repu, il me raconta avec force détails, la croyance des Saulteux au sujet du jugement dernier. J'écrivis le tout pour me distraire. La narration pouvait me [illegible], mais [illegible] de s'étendre. Je commençais à craindre qu'il n'y avait pas de raison pour qu'il s'arrêtât. J'essayai de l'écourter en prenant un raccourci. Powassin tint bon et devant sa [illegible], il ne me lâcha que fort tard dans la nuit. Je déposai cette longue histoire, dont on ne se [illegible] plus jamais.

L'année suivante, je visitai, la mosquée d'Omar à Jérusalem. Voilà que mon guide musulman, me montrant du doigt la vallée de Josaphat à nos pieds, se mit en frais de me raconter le jugement dernier, d'après la version mahométane. Le voilà parti lui aussi, et pour en finir plus tôt je lui dis que je l'entendrais une autre fois. Il me présenta alors une petite brochure rédigée en français qui contenait le tout. "Un franc seulement," ajouta-t-il. J'étais sauvé pour un franc. Je mis la brochure dans ma valise, où je la trouvai au retour au foyer.

Quelle ne fut pas ma surprise en la parcourant, de retrouver la ressemblance frappante qu'elle avait avec la narration de Powassin. Je comparai les deux textes. Le fond ainsi que nombre de détails étaient les mêmes avec quelques variantes dans la version sauteuse.

Je me suis souvent demandé comment il se fait que les Saulteux du lac des Bois ont conservé une tradition aussi apparentée avec celle des musulmans, sur un fait aussi grave de l'histoire de l'humanité? Je laisse aux historiens et aux savants d'exercer leurs talents sur ce problème.

Plus tard, en contact avec un grand archevêque et nombre de distingués membres du clergé, Powassin devint presque notre ami. Il se montra sympathique aux catholiques sans toutefois rompre les liens séculaires qui l'attachaient aux idoles.

Plus tard, son fils aîné tomba dangereusement malade. Il l'accompagna à l'hôpital de Winnipeg. Il insista auprès du département des Sauvages pour se [illegible] chez un Canadien-Français. Il visita les édifices les plus importants à Winnipeg et à Saint-Boniface; il examina le tout sans manifester aucun signe de surprise, dissimulant ses impressions, comme s'il eût été indigne d'un grand chef de trahir ainsi ses sentiments intimes.

Toutefois il ne put se contenir dans deux circonstances, où le sphinx impassible comme de marbre, finit par se montrer semblable au reste des mortels.

On lui expliqua un jour ce que c'était qu'un téléphone. Il crut qu'on se payait sa tête et voulait s'amuser à ses dépens. Alors on partit. Soudain se rendit chez le troisième voisin et téléphona à Powassin qui s'éclata de rire. "Eh quoi, dit-il, ça parle sauteux, le téléphone. Mais de qui l'a-t-il appris?" Le lendemain après être allé saluer Monseigneur Langevin, il passa près de la cour du palais épiscopal, quand il aperçut un paon. Il s'arrêta comme interdit et pendant une heure, il ne tarit pas de questions au sujet de cet oiseau.

Depuis, à tous les jours, il venait couver de ses yeux cet oiseau si étrange pour lui. Sans doute, le parlement, le palais de justice, la cathédrale et bien d'autres monuments l'avaient intéressé, mais un paon, pour un chasseur, soupçonnez donc, c'était bien autre chose. Il jetait à peine les yeux sur ces édifices, mais les fixait par un attrait invincible sur cet oiseau magique qui remplissait son âme d'admiration.

Quand il retourna sur sa réserve, il obtint de Monseigneur Langevin comme une faveur insigne, une plume de ce paon. Il l'emporta comme le souvenir le plus touchant de son voyage. Tous ses Saulteux s'extasièrent devant cette plume aux multiples couleurs et la conservèrent précieusement. Trophée [illegible] que son voyage.

Powassin, après avoir donné son nom à un district de la province de Manitoba, s'éteignit au lac des Bois, à un âge très avancé.

St. Boniface, 8 mars 1926.

L.-A. PRUD'HOMME.

AVIS--Vente de Terrains

AVIS est par les présentes donné que les terrains ci-dessous mentionnés et appartenant à la Municipalité Rurale de St-Louis No. 431, seront vendus à l'enchère publique dans le bureau de la Municipalité, à Hoey, Saskatchewan, le SAMEDI 26 NOVEMBRE, 1927, à une heure de l'après-midi.

½ N. E. Section 11-44-1-O. 3e Méridien.
½ S. O. Section 25-44-1-O. 3e Méridien.
Lot de Rivière 12-44-1-O. 3e Méridien.
Lot de Rivière No. 68, Colonie St-Laurent.
Partie du Lot de Rivière No. 47 et la demie Nord du Lot de Rivière No. 18, Colonie St-Laurent.
Lot de Rivière 37-45-27-O. 2e Méridien.
½ N. O. Section 22-44-28-O. 2e Méridien.

Les conditions de paiement seront déterminées avec le Conseil de la Municipalité au moment de la vente.

Le Conseil se réserve le droit de rejeter le ou les offres qui lui seront faites.

Fait à Hoey, Saskatchewan, ce le huit de novembre, 1927.

L.-A. BOILEAU,
Secrétaire-Trésorier.

Dans les pins du cimetière

Dans les pins endeuillés, bordant le cimetière,
J'entends tout doucement un murmure confus
Qui monte et va se perdre en élegie [illegible]...;
Je regarde étonné dans ces arbres feuillus
J'y voudrais voir voler une âme qui m'est chère,
L'âme de ma maman.... Mais je n'entends plus rien...
C'était le bruit trompeur que la brise légère
Faisait dans les rameaux d'un [illegible] pin!

. . . .

Sentinelles des morts, à mes [illegible]
Les secrets des [illegible] dorment à pas de vous,
Ce que vous connaissez, choses grandes, petites,
Dites-moi maintenant les chers secrets de tous.
Quand dans vos [illegible] j'entends la [illegible] brise
Souffler, souffler encore, en [illegible] je dis:
Parlez-moi de maman quand mon être se brise
Aux [illegible] des chemins qu'on n'a pas [illegible].

Louis COUPAL.

Lettre d'Afrique

Bien chers parents,

Vous me demandez de vous parler longuement de ma mission ... et je le fais avec plaisir, mais si vous voulez que j'y parvienne il faut me permettre de l'aimer telle qu'elle est avec ses espoirs, sa pauvreté et sa physionomie sauvage.

—Vous ne pouvez vous figurer une solitude plus complète. Etablie en pleine "brousse" nos plus proches voisins civilisés sont à vingt-cinq milles et encore la route qui y conduit est-elle actuellement, et pour plusieurs mois encore, à peu près impraticable. Les ruisseaux et rivières, qui, pendant la saison sèche, nous permettent de franchir sans difficulté leur lit desséché, se gonflent aux premières pluies emportant les ponts de fortune, creusant des ravins qui coupent les routes et les sentiers. Seuls quelques noirs viennent tous les quinze jours nous porter notre courrier, pataugeant dans la boue des marais et lowlands, nageant au besoin et jamais pressés d'arriver.

A la Prefecture nous avons laissé notre premier chrétien, mais c'est un catéchumène qui avait reçu à Kayanza son instruction religieuse il y a déjà plusieurs années. Aussitôt que nous saurons suffisamment la langue de nos "Bouris" ceux-ci viendront en grand nombre, nous sommes certains, écouter la parole de Dieu. Ils sont avides de connaître, et simples et primitifs comme ils le sont, ils nous croient sur parole; aux yeux de ces pauvres sauvages, nous sommes des gens si intelligents, si extraordinaires! Père' que tu as de l'esprit! nous disent-ils souvent. Au moment où je vous écris, il y a toute une bande de marmots et de grands Nègres qui me contemplent avec curiosité et à chaque instant il faut m'interrompre pour répondre à celui-ci, à celui-là qui me pose une infinité de questions. L'un d'eux est assis à côté de moi sur la "caisse" qui me sert de fauteuil. Il regarde stupéfait ma plume tracer ces innombrables petites de [illegible]. Je lui explique la raison de ces manœuvres: —Et tu as des parents... des frères, des sœurs?—Bien sûr! et ils sont bien contents... et ils m'aiment beaucoup, même j'ai ma pauvre mère qui est morte juste au moment de mon départ pour l'Afrique ... un peu de chagrin de voir son enfant s'en aller si loin. Et je remarquai que les yeux de celui qui sera notre premier néophyte, étaient humides.

Et on me demande un autre? — Ça c'est une "flashlight", et le [illegible] le bouton. — Lui, met la main sur sa bouche en signe d'admiration suprême. —Père, il n'y a pas à dire, tu en as de l'esprit!

Tout ce qu'il y a sur ma table y passe ... mon [illegible] ... mon réveille matin... mon crucifix... ma statue de la Vierge. J'essaie de leur expliquer, de leur inculquer quelques grandes vérités... leur passent à mon tour des [illegible] qui me servent à m'initier à leur langage.

Nos sauvages ont la manie de compter...? J'en remarque un qui fait des calculs sur le nombre de planches de mes caisses en bois. Un autre additionne les rangées de clous qu'il voit à ma valise pendant qu'un plus petit, assis à mes pieds, tâche de se dissimuler sous la table pour contempler à son aise mes souliers d'étoffe et aussi faire à rage [illegible] le nombre de mes doigts de pieds. Ce sera pour lui une récompense et un honneur que de lui faire voir à découvert mes orteils d'homme civilisé.

L'autre jour, il y avait dans ma chambre, assis par terre, quelques noirs et négresses à qui j'apprenais les quelques prières que nous avons traduites en "Bouris". Je demande à l'une de ces femmes de faire le signe de la croix... Madame est intimidée, car les autres la regardent... et l'attendent. Gestes et paroles n'ont rien de rituel. Elle "fait" au nom du Père à la "tête" du bébé qu'elle tient sur ses genoux et qui pleure toutes les larmes de ses yeux.... au nom du Fils, entre ses grosses seins qui s'agitent sous le coup de l'émotion ... et elle salue le St Esprit dont elle a pourtant si grand besoin.

Vous ai-je dit que nous ne sommes que deux prêtres pour 80 à 90,000 païens qu'il s'agit d'instruire et qui sont dispersés à plusieurs lieues à la ronde dans une quinzaine de villages? Pour atteindre et suivre tout ce monde, il nous faudrait une armée de catéchistes. Nous avons commencé à en former quelques-uns, mais pourquoi faut-il que cette vilaine question d'argent vienne se mettre en travers de nos plans de conquêtes évangéliques. La formation et l'entretien d'un seul catéchiste coûte plus d'une soixantaine de piastres par année. Or, même avec les aumônes que nous avons recueillies dernièrement nous avons juste de quoi ne pas mourir de faim. La photo ci-jointe vous dira que nous n'avons même pas de portes à notre pauvre maison de terre. Et notre chapelle! rien qu'un pauvre petit autel de boue séchée au soleil ... que nous avons orné de notre mieux. C'est ici que j'ai recours à la charité des personnes qui m'ont fourni au départ chasuble et linge d'autel. Grâce à ces cadeaux nous avons pu faire à Notre-Seigneur une demeure presque convenable, jolie même... mais pour le reste c'est la pauvreté de la grotte de Bethléem. Pas de bancs, pas d'images pieuses, pas de chemin de croix, aucune statue, aucun meuble.

Heureusement que nos paroissiens ne sont pas difficiles. Primitifs, ils le sont à tous points de vue... dans leur façon de vivre... de se loger, de se vêtir.

Cette époque de l'année est l'époque des semailles. Ils piochent un peu le sol, puis hommes, femmes et enfants entament leur travail. L'homme creusant la terre, la femme et les enfants y déposant la graine de mil, qui forme la base de leur nourriture. Les travailleurs que vous voyez sur ce cliché sont des familiers de la mission. La femme qui apparaît au premier plan est la dame "au signe de Croix."

La vie au milieu de ces fourillettions, et dans le cadre sauvage de ces pays de soleil ne manque pas de charme. Lorsque les provisions de bouche menacent de faire défaut, que le ravitaillement tarde trop à nous rejoindre dans notre solitude, l'un de nous part le matin avec son fusil et se rend dans la forêt voisine où abonde le gibier ... et ce sont de pauvres petites biches innocentes, des gazelles sans défense qui sont sacrifiées... L'une de ces jolies petites bêtes, les deux pattes d'arrière brisées par une balle, nous regardait avec angoisse courir dans sa direction, à notre approche elle semblait dire qu'est-ce que je vous ai fait pour me traiter de la sorte?... Et tout en l'achevant à coups de bottes et de bâton nous songions. Il est vrai, que c'est cruel mais chacun doit concourir à sa façon au soutien de la religion. Toi, la doux biche meurs pour faire vivre le missionnaire.

La mort est [illegible]... Dieu veillera sur les petits qui attendront en vain son retour ce soir. Il est bien agréable aussi le soir venu, de recevoir le frais, après les fatigues, les courses à travers les villages, chez les indigènes, sous un soleil de feu et une température de 100 à 110 F. Les feux qui s'allument de distance en distance... sur les collines environnantes, les échos du tambour qui résonnent dans le lointain, les chants mélancoliques... les roulements de tambours dans le lointain, qui se prolongent longtemps dans la nuit, les ricanements lugubres de la hyène en quête d'une proie: tout cela se confond en une harmonie étrange, l'âme se sent portée vers Dieu au sein de cette nature qui célèbre à sa façon la gloire divine... Et il est vrai de chanter avec le poète:

Comme une lampe d'or dans l'azur suspendue,
La lune se balance au bord de l'horizon;
Ses rayons affaiblis dorment sur le gazon,
Et le voile des nuits sur les monts se déplie;
C'est l'heure où la nature, un moment recueillie,
Entre la nuit qui tombe et le jour qui s'enfuit,
S'élève au Créateur du jour et de la nuit,
Et semble offrir à Dieu dans son brillant langage,
De la création le magnifique hommage.
Voilà le sacrifice immense, universel,
L'univers est le temple et la terre est l'autel.

Pauvre terre des "Bouris," si longtemps païenne, devant le véritable autel où Jésus descendra vivant chaque jour puissent bientôt les autels de les démons tomber en poussière et sur leurs ruines, impérissables s'élever la Croix Rédemptrice!

A cette œuvre divine nous avons consacré notre vie, aidez-nous de vos prières... de vos sacrifices de toute nature.

Emery CHAMPAGNE,
des Pères Blancs.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Nouveaux règlements à la Chambre des Communes

Ottawa. — De nouveaux règlements seront mis en vigueur à la Chambre des Communes durant la session et qui changeront quelque peu l'ancien ordre de procédure.

Les discours ne devront point dépasser quarante minutes. Les discours du premier ministre et du chef d'opposition n'y sont point inclus. Ce règlement s'allouera aussi non plus au ministre du cabinet énonçant un ordre du gouvernement ni au membre proposant une motion de non-confiance envers le gouvernement ainsi que celui qui y répond.

Les séances nocturnes sont abolies. La Chambre devra ajourner à 11 heures excepté le mercredi où les séances se termineront à 6h. du soir.

Des inondations dans la Gaspésie

Québec. — Des pluies torrentielles ont causé de graves inondations dans la péninsule de Gaspé. Les communications ont été interrompues en plusieurs endroits. [illegible] l'Anse-au-Fonds et Grande Vallée ont subi des dommages considérables.

Un ouragan sème la mort et les ruines en Irlande

Londres. — Une tempête soufflant à une vitesse de soixante milles à l'heure est passée sur l'Irlande et une partie de l'Angleterre. [illegible]

Le désastre du Mafalda

[illegible]

Le McClive Block rasé par les flammes

Niagara Falls, Ont. — Un terrible incendie vient de ravager un magasin à trois étages, le McClive Block, sur la rue Queen, de Niagara Falls. L'établissement a été complètement rasé par les flammes. Il n'y eut aucune perte de vie. Les dommages se chiffrent approximativement à $100,000.

Le gouverneur à Washington le six décembre

Ottawa. — Son Excellence le gouverneur général et lady Willingdon se rendront à Washington le 6 décembre et non le 6 novembre tel que l'on avait d'abord annoncé. Le premier ministre King s'y rendra le 22 novembre et y séjournera trois jours, soit les 22, 23 et 24 novembre. Le 16 novembre M. King assistera à un banquet, à Québec, offert par la Jeunesse Libérale à l'honorable Lucien Cannon, solliciteur général. Le lundi 17, il portera la parole au Women's Canadian Club de Montréal, et le 18 au Men's Canadian Club. Ces deux discours n'auront pas de caractère politique.

Leurs Altesses royales le prince et la princesse Sturdza à Saskatoon

Saskatoon. — La petite ville de Saskatoon eut l'insigne honneur d'héberger durant quelques heures leurs altesses royales le prince et la princesse Sturdza, en tête de la légation roumaine à Washington.

Le cortège royal était de retour d'un récent voyage à Jasper Park.

L'honorable Dr Montgomery à Saskatoon

Saskatoon. — L'hon. Dr E. W. Montgomery, M.L.A., premier ministre de santé dans le gouvernement [illegible]

Thornton va expertiser le Mexique

Sir Henry Thornton, président du Canadien National, [illegible]

Le Dr Blais, médecin inspecteur du "Soldiers Settlement Board"

Notre éminent compatriote, le Dr Blais, a été dernièrement nommé, grâce à l'influence des [illegible], médecin inspecteur du "Soldiers Settlement Board."

C'est une marque d'honneur qui est aussi une juste récompense du savoir et des mérites de notre concitoyen.

Millerand élu sénateur

Paris. — L'élection de l'ex-président Millerand au poste de sénateur pour le département de l'Orne est bien vue des journaux en faveur de l'union nationale de Poincaré mais elle est l'objet de critiques des organes de la gauche. Ils disent qu'une combinaison de royalistes et de cléricaux ont élu l'ancien président. Pour les journaux conservateurs, cette élection indique que lors des élections parlementaires en mai prochain, la question sera nettement tranchée: il s'agira de faire un choix entre l'union nationale et le radicalisme.

Pétroglyphe découvert en Colombie Britannique

Après avoir échappé pendant plusieurs années à l'attention un pétroglyphe ou rocher gravé vient d'être découvert par une femme indienne à Glenann, une station du Canadien National située à 111 milles à l'est de Vancouver. L'archéologue du gouvernement qui l'a examiné l'a déclaré très beau et d'indubitable origine préhistorique.

Ce rocher gravé, logé au flanc d'une montagne près de la gare du C.N.R., mesure 20 pieds par 10. Personne n'a encore pu déchiffrer les hiéroglyphes qui le couvrent et qui sont très différents de ceux que l'on a déjà découverts sur la côte du Pacifique.

Une école de $60,000.00 à Calgary

Calgary, Alta. — La semaine dernière, le corps professoral et les élèves de l'école St Mary's Boys sont entrés dans la nouvelle bâtisse qui vient d'être terminée et dont la première pierre fut bénite en juin dernier par Sa Grandeur Mgr J. T. Kidd.

La nouvelle construction contenant huit classes de 28 par 32, est évaluée à $60,000.00.

Un nouvel élévateur à Victoria

Victoria. — La compagnie du Panama Pacific Grain Terminals Ltd, vient de jeter les fondations d'un gigantesque élévateur à Ogden.

La bâtisse sera prête à recevoir la récolte de 1928. Elle aura une capacité d'un million de boisseaux.

Trois jumeaux âgés de 83 ans

Pana, Ill. — Trois frères, jumeaux âgés de 83 ans ont célébré récemment leurs anniversaires de naissance. Ce sont J. W. Fry, du comté de Christian; Henry Fry, d'Hopkins, et Robert S. Fry, de Fall River, Kan. Ils se croient les trois jumeaux les plus vieux des États-Unis.

Vol audacieux

Ottawa. — Deux bandits dont un seulement armé, sont entrés dans la Banque Canadienne Nationale, à la Pointe Gatineau, ont tenu le gérant à leur disposition sous peine de mort, ont enlevé huit à dix mille dollars et se sont enfuis en automobile.

Soixante-dix accidents d'autos à Vancouver

Vancouver. — Dans plus de soixante-dix accidents d'autos rapportés à la police de Greater Vancouver à la fin de la semaine, treize personnes ont été blessées, dont deux grièvement. C. Parris est dans un état critique, s'étant cassé la colonne vertébrale, et Miss J. Carter s'est fracturé le crâne.

L'industrie minière au Canada est très encourageante

Dans le rapport du ministère fédéral des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1926, qui vient d'être publié en français, [illegible]

Ce rapport contient aussi de brefs résumés des travaux effectués par les diverses divisions du ministère des Mines, telle, que: la Commission géologique, la division des Mines, le Musée national, la division des [illegible] et la [illegible] du Combustible. Des exemplaires peuvent être obtenus en s'adressant au chef du Bureau de Traduction, au Ministère des Mines, à Ottawa.

CHOSES ET AUTRES

Les Franco-Canadiens, les meilleurs sujets de la Couronne Britannique

Le "Leader" de Regina reproduit les paroles suivantes relevées du Star de Montréal: "La loyauté des Canadiens-Français envers la Couronne Britannique n'a jamais été mise en question par ceux qui ont eu la bonne fortune de vivre dans la province de Québec. [illegible]

Des octrois pour les familles nombreuses

Montréal. — Le R. P. Léon Lebel, S.J., a plaidé auprès de la conférence du travail social pour que l'État accorde des octrois aux familles nombreuses. [illegible]

Homesteads en prairie

[illegible]

Votre tout dévoué en N.-S. et M.-I.
GEORGES BILODEAU, Ptre.

P.S. — [illegible]

Proclamation de Mussolini

A L'OCCASION DU CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE FASCISTE SUR ROME

Rome. — [illegible]

bliques pourront selon que tous les grands discours les bienfaits du fascisme." Dans le domaine politique le duce a fait remarquer qu'on avait réussi la réévaluation de la lire et la promulgation d'une charte du travail qui mériteraient une place d'honneur dans l'histoire du parti.

Maintenant aux fascistes, Mussolini leur a dit de continuer leur marche de l'avant et de rester unis pour le plus grand progrès du pays.

Les villes de plus d'un million

QUARANTE VILLES ONT PLUS D'UN MILLION D'HABITANTS. 15 EN EUROPE, 11 EN AMÉRIQUE, 11 EN ASIE ET UNE EN AUSTRALIE. NEW-YORK EN TÊTE.

Paris. — Avant la guerre, sur 24 villes qui comptaient plus d'un million d'habitants, 19 appartenaient à l'Europe, 3 à l'Asie et 2 à l'Amérique.

[illegible]

La marine mondiale

[illegible]

TRANSPORTAIT SA FEMME A SON LIT

Souffrait tant qu'elle ne pouvait marcher. Ramenée à la santé par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

[illegible] Ont. — "Je suis grande malade et recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aux femmes qui souffrent. [illegible] "Mme Noël Rousson, R.R. 1, [illegible], Ontario.

[illegible]

Calendrier du tourisme

Le ministère de la Voirie annonce la publication d'un calendrier touristique pour 1928.

[illegible]

Rhumatismes

[illegible]

PROPOS AGRICOLES

Le rendement du Garnet

Camrose. — Voici le résultat [illegible] que M. [illegible], fermier établi à deux milles de Camrose, a obtenu avec le Garnet: Au printemps de 1926, il acheta deux boisseaux de Garnet [illegible] dont il retira 60 boisseaux; le printemps dernier, il sema soixante acres avec ses soixante boisseaux et récolta 2,400 boisseaux [illegible]. Ce rendement est plus considérable que celui [illegible] de 161 acres de Marquis.

La valeur du livre de comptes de la basse-cour

[illegible]

Quelle a été la production [illegible] de votre basse-cour l'année dernière?

Que dépensez-vous tous les ans pour vos poules et quel revenu vous donnent-elles?

Que dépensez-vous pour produire une douzaine d'oeufs?

Qu'avez-vous dépensé pour produire une poulette pondeuse?

Quels sont vos plans pour l'année qui vient?

J. R. McConnell,
Ferme expérimentale centrale
Ottawa, Ont.

Soins et aliments à donner aux poulains

[illegible]

W. H. GIBSON, Chef de la ferme expérimentale fédérale, [illegible], Sask.

Ce qu'est une école d'agriculture

RAPPORT DE M. L'ABBE NOE [illegible], DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE.

L'honorable J.-Ed. Caron,
Ministre de l'Agriculture,
Québec.

Monsieur le Ministre,

[illegible]

VISITEURS

[illegible]

ENSEIGNEMENT

[illegible]

Monsieur l'abbé Gilbert Dumais [illegible]

Deux élèves ont suivi des cours supplémentaires, en cette branche: ce sont MM. Auguste Scott et Nazaire Parent.

(à suivre)

DÉLUGE BLANC

O neige! que tu mets dans le jour de candeur!...
Sous le doux poudroiement l'arbre à peine se rasse
De peur de laisser choir la fourrure marmo-
Dont ses bras arrondis retiennent la pâleur!

Salut! silencieux déluge de splendeur!
Derrière le carreau qui lentement s'enduit,
Le toit [illegible] sur [illegible]!
Tombe, tombe du ciel, [illegible] blancheur!

Tu fais de mon pays un si clair paysage!
Tu répands tant de pureté sur son visage
Que le regard s'y pose ainsi qu'un long baiser!

Et que l'âme s'égoute en la flocaison blanche,
Comme un léger flocon par le vent balancé,
Qui tourbillonne au loin, perdu dans l'avalanche!...

Albert LOZEAU.

Détroit, Michigan

UN BEL ANNIVERSAIRE

Samedi, le 15 octobre 1927, de nombreux parents et amis se réunissaient à la résidence de M. Thomas Lévesque [illegible]

[illegible]

Dubé, Rita Lévesque, Blanche Dugas, Anatole Lévesque.

UN INVITE.

POUR LES LONGUES SOIREES D'HIVER

[illegible]

EN VENTE au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask.

L'Almanach de la Langue Française 1928

[illegible]

[illegible] illustrations inédites, des articles courts et variés; un concours attrayant; des notes diverses sur la vie religieuse, nationale, économique, artistique, scientifique et littéraire au Canada français.

SOMMAIRE: Illustrations: Série de 24 dessins inédits intitulés "Autrefois et aujourd'hui". 12 autres caricatures d'actualité et une douzaine de photos.
Vie de l'Action française: R. R.
Pour amuser nos jeunes gens: R. P. Adélard Dugré;
La mode et les mères chrétiennes: Paule Lachance;
Tolérance ou dignité: Abbé Lionel Groulx;
Vers le centenaire: Antonio Perrault;
Un deuil familial: [illegible];
Pot-pourri national: Xyz;
Une vaillante: Robert Lebbe;
Un [illegible] de Boisardi: [illegible] Dumont;
Leçon de géographie économique: Esdras Minville;
Réflexions pour petites: [illegible];
Les treize Demoiselles Bruchu: J. Bruchési;
Marc dans les chantiers: Joseph Bouchard;
La protection de l'épargne: Olivar Asselin;
... etc.... etc....

Les premières commandes reçues seront les premières servies.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DUCK LAKE, Sask.

LE PAS, Man.

COURVAL, Sask.

PRUD'HOMME, Sask.

VERWOOD, Sask.

WAKAW, Sask.

EDMONTON Alta.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

L'Ingénieur du Val-Fermé

par Romain Le Monnier

XVII

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

II

(à suivre)

Prince-Albert

Nous avions l'honneur de saluer Mgr Severin Moricken, O.S.B., abbé de Muenster, qui a séjourné quelque temps à l'évêché.

De passage: MM. les abbés Leclerc, curé d'Albertville; A. Arès, curé de Richard; M. Jean, employé au département de l'Instruction Publique; M. J. Lafrance, ancien élève de Gravelbourg, actuellement à l'Université de Saskatoon où il suit le cours d'agriculture.

—M. l'abbé Adalbert Leclerc, de Quebec, [illegible] de M. l'abbé A. Arès. [illegible]

—Nous sommes peinés d'avoir fait un oubli [illegible] dans notre compte rendu des fêtes de la visite de Son Excellence Mgr Cassulo à Prince-Albert. [illegible]

[illegible]

Homesteads à prendre

Dans l'une des meilleures régions agricoles de la Saskatchewan. Nous espérons que plusieurs Franco-Canadiens sauront profiter de cette excellente occasion pour s'établir avantageusement et jeter les bases d'une nouvelle paroisse dans le diocèse.

Les 5, 6 et 7 décembre, une grande partie du CANTON 45, RANG 3, A L'OUEST DU 2e MERIDIEN, près de Hudson Bay Junction, sera ouverte à la colonisation. Les homesteads offerts comprennent les sections 14, 15 et 19 à 28 inclusivement; sections 30 à 36 inclusivement; quart Nord Est de la section 16; toute la section 17 à l'exception du quart Sud Est; toute la section 21 à l'exception du quart Sud Ouest.

La journée du 5 décembre est réservée aux colons tel que défini dans l'Acte du Rétablissement des Soldats. La journée du 6 décembre est aussi réservée aux citoyens ayant fait du service militaire durant la grande guerre. Le 7 décembre les terrains précités seront ouverts au public en général, et aux militaires.

Emparons-nous du sol — C'est notre patrimoine.

[illegible] dans le concours agricole. [illegible]

Régina, Sask.

—S. G. Mgr Mathieu [illegible]

[illegible]

Profitez de cette offre

[illegible]

LA REVUE DES ELEVEURS

25, rue Lachevrotière

QUEBEC. 32-42

SASKATOON, Sask.

—Le R. P. L. Pilon, O.M.I., curé de Delmas, en route pour l'Est, appelé au chevet de son père, nous a fait une courte visite entre deux trains.

[illegible]

Dons à l'oeuvre française de Saskatoon

Nous commençons à publier la liste des dons en faveur de l'Oeuvre Française de Saskatoon.

Qu'on nous permette, par la voix du Patriote, de solliciter d'autres contributions. [illegible]

Liste

[illegible]

BATTLEFORD, Sask.

[illegible]

La Saskatchewan sera bien représentée

[illegible]

Marché aux grains de Prince-Albert

[illegible]

Marché aux grains de Winnipeg

[illegible]

Lin. — No. 1 N.W.C. 182 3-4; No. 2 C.W., 178 3-4; No. 3 C.W., 157 3-4; rejeté, 152; voie, 182 3-4.

Marché aux animaux de Prince-Albert

[illegible]

Les Nouvelles en quelques lignes

MONTREAL. — [illegible]

SYDNEY, N.-E. — [illegible]

SHERBROOKE, Que. — [illegible]

SASKATOON. — [illegible]

OTTAWA. — [illegible]

NEW-YORK. — [illegible]

VANCOUVER. — [illegible]

VICTORIA, C. A. — [illegible]

LOS ANGELES. — [illegible]

BOSTON. — [illegible]

MONTREAL. — [illegible]

BERLIN. — [illegible]

MOOSE-JAW. — [illegible]

CALGARY. — Robert G. [illegible], d'Ottawa, chef des inspecteurs des grains, est décédé dans un hôpital local, à la suite d'une attaque cardiaque. Le défunt était âgé d'environ 60 ans.

TERRE A VENDRE

MAGNIFIQUE quart de section à 10 milles de Prince-Albert et 4 milles de la gare de White Star. Des raisons graves obligent à vendre immédiatement. Prix raisonnable et conditions de paiement faciles. S'adresser à Boîte J. T. au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask.

[illegible]

DUCK LAKE

Les anciennes élèves de l'Ecole Stobart sont cordialement invitées à une réunion qui aura lieu au Couvent de la Présentation de Marie, Duck Lake, DIMANCHE, LE 20 NOVEMBRE.

Réception par les élèves actuelles à cinq heures, thé et récréation comme au bon vieux temps.

Venez toutes: les bras et les coeurs s'ouvrent bien larges pour vous recevoir.

ALMA MATER. 35-36

AVIS

Loi des Cotisations Scolaires

Avis est par les présentes donné qu'en vertu de la Loi des Cotisations Scolaires, Son Honneur le Juge [illegible] a fixé le mercredi, 7ème jour de décembre, 1927, à 2 hrs de l'après-midi, au Palais de Justice de Prince-Albert, ou à toute autre heure et endroit où pourra siéger la Cour de confirmation en vue d'approuver les rapports faits par les trésoriers des arrondissements scolaires qui apparaissent dans la liste ci-dessous, conformément à la section 18, chapitre 113 R.S.S., 1920 de la "Loi des Cotisations Scolaires."

Les Arrondissements scolaires de Big River No. 32, [illegible] No. 622, [illegible] No. 2943, [illegible] No. 3051, Norbury No. 3326, Eldred No. 4256, Westwood No. 4261, [illegible] No. 1800, North Creek No. 4372, Bernadette No. 4687.

Daté à Régina, ce [illegible] jour de septembre, 1927.

J. J. SMITH,
Sous-Ministre des Affaires Municipales.

A VENDRE

Nous avons plusieurs bonnes terres à vendre dans la région de Wakaw, de 1½ milles à 8 milles du village. [illegible]

S'adresser à B. BARIBEAU,
WAKAW, SASK.
Téléphone No. 41 34-37-P.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES— Location, maisons, chambres, magasins, etc.

—A vendre, Dons, Trouvé, etc.—

[illegible]

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS, [illegible] cents par insertion.

INSTITUTRICE DEMANDEE

[illegible]

A VENDRE

TABAC NATUREL en feuille, récolté au pays. [illegible]

MIEL PURE A VENDRE — [illegible]

A VENDRE ou A BAIL [illegible]

BOUTIQUE de forge, [illegible]

FERME [illegible]

BEAU chien loup, [illegible]

MEUBLES ET POELES

BONS MEUBLES usagés, [illegible]

MENAGERE DEMANDEE

MENAGERE demandée [illegible]

COUTURIERE ET COSTUMIERE

ROBES de soirée, [illegible] Prince-Albert, Sask.

DIVERS

PRETS D'ARGENT [illegible]

DAME française [illegible]

PERSONNE [illegible]

ON DEMANDE [illegible]

AGENTS, [illegible]

REMERCIEMENTS

[illegible]